



Wallonie



Commune de Beauvechain

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par Monsieur Roger HUYBRECHTS, Chemin du Panorama, 38 à 1325 Chaumont-Gistoux

Le terrain concerné est situé : rue du Broux, 2 à 1320 Beauvechain
et est cadastré : 1^{ère} Division, Section C n°294/W et 297/R.

Le projet consiste en l'assainissement en l'atteinte de 80% des valeurs seuil aussi bien dans le sol que dans l'eau souterraine et plus précisément 80% des VS de type V sur la parcelle 294/W et de type III sur la parcelle 297/R

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h à 12h à l'adresse suivante :
Administration communale de Beauvechain - Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

Monsieur Vincent BULTEAU, conseiller en environnement

téléphone : 010/86.83.13

mail : environnement@beauvechain.be

dont le bureau se trouve à Administration communale de Beauvechain - Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain

Date d'affichage : 27 avril 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04 mai 2020 au 22 mai 2020 à l'attention du collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain
- par courrier électronique à l'adresse suivante : environnement@beauvechain.be